

2ème concertation – Secteur NORD – du 30 octobre 2024

COMPTE-RENDU SYNTHÉTIQUE DES ÉCHANGES

Le support de présentation lié contient les éléments présentés.

1. Accueil par

- Madame Alice MITTLER – Département du Rhône
Chargée de mission – Service coordination et ressources – Pôle Solidarités Proximité et services aux usagers

Mme MITTLER rappelle brièvement le déroulé de la démarche et son calendrier d’avancées. Elle précise que le comité de pilotage du Schéma Départemental d’Accessibilité Aux Services Publics 2025 – 2031 (SDAASP) qui devait se tenir le 18 octobre n’a pu se tenir en raison des conséquences des intempéries. Il se tiendra le 13 décembre.
Les axes prioritaires travaillés ce jour n’ont ainsi pas encore été officiellement validés par le comité de pilotage.

2. Point de culture numérique, retour sur les « phrases à reconstruire » proposées en temps d’accueil

La proposition était faite, à l’accueil, aux personnes présentes de piocher un bout de phrase, la phrase complète étant à reconstruire avec les autres personnes présentes.

Les trois phrases proposées étaient :

- « Ensemble des connaissances et compétences permettant à une personne d’utiliser, de comprendre, d’évaluer, de s’engager et de créer dans un contexte numérique et d’une façon plus générale, celles lui permettant de participer à la société. Conséquemment, la littératie numérique ne se limite pas au savoir technologique. Elle comprend aussi de nombreuses pratiques éthiques et sociales qui s’installent au quotidien, dans nos milieux de travail et d’apprentissage, dans nos loisirs et dans nos activités de tous les jours. »

[Définition de la littératie numérique](#) dans le cadre de référence de la compétence numérique – 2019 – Gouvernement du Québec

- « L’obligation de connectivité imposée aux usagers de services publics par la dématérialisation est ainsi venue percuter le quotidien de travail des travailleurs sociaux, en important une dimension numérique dans la relation d’aide et d’accompagnement social (qui) doivent à

présent composer avec une demande externe forte et récurrente d'aide numérique en provenance des usagers qu'ils accompagnent dans le cadre de leur intervention »

[Pierre Mazet et François Sorin](#) – 2020

- « Un grand nombre d'acteurs subissent les conséquences des transformations numériques des administrations, préparées sans concertation avec eux. Les collectivités les plus volontaristes sont amenées à cofinancer les dispositifs mis en place par l'État pour compenser la disparition des guichets administratifs. Quant aux associations, elles ne bénéficient pas de financements durables pour conduire ces nouvelles activités qui transforment pourtant en profondeur leurs conditions d'exercice et la nature des tâches accomplies par leurs bénévoles ou leurs salariés. Transfert de charge sur des acteurs associatifs ou publics, la dématérialisation est avant tout un transfert de charge vers l'utilisateur. »

Rapport de la Défenseure des droits – 2022 – page 23 – [Dématérialisation des services publics : trois ans après, où en est-on ?](#)

3. Présentation des constats de la concertation 1 par

- Madame Caroline GALUMBO,
Consultante La Voie du Num', chargée d'accompagnement du projet d'élaboration de la feuille de route FNE du Rhône, pour le hub Hinaura

Un rappel est fait de la façon dont les concertations ont été conçues afin de permettre un enrichissement du diagnostic et une construction partagée de la feuille de route.

Caroline Galumbo souligne quelques points d'observation partagés entre les trois territoires, issus des 1^{res} concertations :

- Un engagement fort des acteurs présents lors des concertations
- L'appétence manifestée pour la dynamique relationnelle et partenariale engagée
- La qualité des échanges menés, au service à la fois d'un diagnostic qualitatif et d'une feuille de route mobilisatrice
- Une grande richesse et diversité des actions menées par les structures représentées, avec, cependant, des territoires identifiés comme moins couverts par l'offre
- Une offre pas toujours connue des acteurs d'un même territoire
- Des ambitions partagées sur les façons de répondre aux enjeux et problématiques des acteurs et habitants du territoire

Caroline Galumbo présente les 3 axes prioritaires issus des concertations des trois territoires concertés en phase 1 :

- **Axe prioritaire 1** – **Équiper et accompagner** les publics pour **lever les freins à l'accès**, aussi bien **matériel** qu'en termes de **pratiques et compétences**
- **Axe prioritaire 2** – **Communiquer autour de l'offre**, de façon **territorialisée**, **à la fois pour les publics et les acteurs concernés** par la place du numérique dans la vie

- des habitants du territoire
- **Axe prioritaire 3** – **Coordonner** les acteurs de l’accompagnement au numérique du territoire

Le déroulé de la matinée est présenté : une première partie pour affiner les enjeux et définir les objectifs à atteindre, et faire émerger les pistes d’actions à mener, de façon prioritaire. Une seconde partie pour définir de façon plus précise les actions identifiées comme prioritaires.

4. Séquences de questions – réponses

Les personnes présentes n’expriment pas de besoin de précisions sur les éléments communiqués à ce stade de la rencontre.

5. Les axes prioritaires : enjeux, objectifs et actions identifiées

- Madame Stéphanie Lucien-Brun
Consultante La Fabrique à liens, chargée d’accompagnement du projet d’élaboration de la feuille de route FNE du Rhône, pour le hub Hinaura

Rappel est fait de la méthode :

- En concertation 1 : échanges qui ont permis de faire émerger sur chacun des territoires, par les acteurs concertés, des axes prioritaires à intégrer dans la feuille de route Inclusion numérique France Numérique Ensemble.
- Ce travail collectif a été complété par un travail de priorisation individuel, par un système de vote.
- Suite à la concertation 1 sur les trois territoires NORD, OUEST et SUD, un travail d’analyse et de regroupement a permis de consolider trois axes identifiés comme prioritaires par les acteurs, à l’échelle du département.

L’ensemble des axes qui ont émergé des trois concertations de la phase 1, sont présentés dans le diaporama support, avec le nombre de votes exprimés.

[Lien vers le diaporama – voir la diapositive 14 et suivante](#) pour visualiser les formulations d’axes issues des trois territoires.

Des observations sont partagées :

- Convergence forte entre les trois territoires
- Pas d’écart massif entre les différents axes arrivant en priorité
- Des formulations différentes mais un sens partagé des priorités

6. Temps de travail en sous-groupe autour des trois axes, des objectifs et émergence d'actions

Les participants sont répartis en **3 groupes, en trois temps successifs, tournants et itératifs** pour permettre à chacune des personnes présentes de travailler sur chacun des trois axes identifiés.

Chacun des axes fait l'objet d'un tableau résumé qui reprend les échanges menés et notés et les notes prises par l'équipe d'animation.

Axe prioritaire 1 – Équiper et accompagner les publics pour lever les freins à l'accès, aussi bien matériel qu'en termes de pratiques et compétences

Les enjeux	Quels enjeux sont pour nous les plus importants et comment les (re) formulons-nous ?
<p>Ce qui a été identifié en concertation 1</p> <ul style="list-style-type: none"> – Soutien à l'accès au matériel – Analyse des besoins des publics cibles – Diversification des modalités d'accompagnement – Harmonisation de l'offre – Facilitation des mobilités 	<ul style="list-style-type: none"> – Soutien à l'accès de PC et périphériques (imprimantes) car des personnes n'ont toujours pas l'accès – Élaborer une typologie des publics – S'adapter aux besoins des publics – Harmonisation du contenu des offres sur le territoire – « Aller vers » et démultiplier les acteurs/formateurs & la pair-aidance – Diagnostic des publics et de l'offre
OBJECTIFS = A quoi serons-nous arrivés dans 3 ou 4 ans ?	Compléments d'échanges
<ul style="list-style-type: none"> – Cartographie actualisée des besoins et de l'offre – Organiser, soutenir et développer une filière de reconditionnement de PC – Adapter les acteurs aux géographies 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer une formation / un kit de formation à l'animation et l'accompagnement en commune rurale - Approcher les territoires au niveau local pour aborder cette question des mobilités sur les transports : s'appuyer sur les EPCIs, opérer avec les acteurs locaux pour aborder les questions des mobilités
Quelles sont les actions à mettre en œuvre, collectivement avec la FNE pour atteindre ces objectifs ?	
<ul style="list-style-type: none"> – Créer une mission départementale de filière de reconditionnement – Une cartographie de lieux d'accueil d'accès au matériel - Formation + animation / Accompagnant aidants – Créer un diagnostic commun des besoins en numérique à destination des structures qui accompagnent les usagers 	
Reformulation des <u>trois actions identifiées comme prioritaires sur cet axe</u>	
<p>Action 1. Création d'une cartographie des lieux d'accès libre au matériel, dons, achats solidaires, wifi</p> <p>Action 2. Création d'une mission départementale de filière de reconditionnement</p> <p>Action 3. Création de plusieurs kits mallettes (pour tendre vers la littératie numérique des citoyens) à destination des acteurs du numérique</p> <p>Action 4. Création d'un pré diagnostic commun des besoins numériques, à destination des structures qui accompagnent les usagers</p>	

Axe prioritaire 2 – Communiquer autour de l’offre, de façon territorialisée, à la fois pour les publics et les acteurs concernés par la place du numérique dans la vie des habitants du territoire

Les enjeux	Quels enjeux sont pour nous les plus importants et comment les (re) formulons-nous ?
<p>Ce qui a été identifié en concertation 1</p> <ul style="list-style-type: none"> – Cartographie et qualification – Communication diversifiée et non numérique – Approche par les besoins pour une orientation réelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Les publics ont connaissance de l’offre d’accompagnement au numérique proposée sur le territoire. - Les acteurs ont une connaissance de l’offre d’accompagnement au numérique pour une meilleure orientation des publics et afin de leur apporter une réponse adaptée à leurs besoins.
<p>OBJECTIFS = A quoi serons-nous arrivés dans 3 ou 4 ans ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les canaux d’information par lesquels les publics s’informent & les canaux existants d’information • Coordonner, territorialement, la communication autour de l’accompagnement au numérique, par un interlocuteur unique (centralise les informations, diffuse à tous les acteurs, diffuse aux publics sur les différents canaux) • Informer les acteurs concernés par l’accompagnement des publics, sur l’offre existante • Mobiliser les acteurs en charge de l’accompagnement de publics, pour diffuser l’information de l’offre d’accompagnement au numérique auprès des publics • Évaluer, auprès des publics, l’impact de la communication autour de l’offre d’accompagnement au numérique mise en place (meilleure connaissance de l’offre ?) 	<p>Compléments d’échanges</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un accompagnement au numérique adapté aux besoins formulés par les personnes, avec un suivi, entre acteurs/professionnels, de la personne lorsqu’il est orienté vers une offre et accompagner sur cette offre (plutôt un enjeu lié à l’axe 1)
<p>Quelles sont les actions à mettre en œuvre, collectivement avec la FNE pour atteindre ces objectifs ?</p>	
<ul style="list-style-type: none"> – Un diagnostic des canaux par lesquels les gens s’informent et identifier les canaux de diffusion qui fonctionnent – Une stratégie de communication intégrant un axe pour mobiliser les acteurs 	

– Une identification d'un référent qui va rechercher les acteurs de l'accompagnement au numérique sur son territoire, à l'échelle de la commune

Reformulation de deux actions identifiées comme prioritaires sur cet axe

Action 1. Réalisation d'un **diagnostic des canaux d'information par lesquels les publics s'informent** et des **canaux de diffusion de l'information** existant autour de l'**accompagnement au numérique**

Action 2. Création d'une **stratégie de communication, « périmétrée » et ciblée** sur un moyen terme (environ 3 ans)

répond à l'objectif : mobiliser les acteurs en charge de l'accompagnement des publics / citoyens + diffuser aux acteurs + mobiliser les publics

Axe prioritaire 3 – Coordonner les acteurs de l'accompagnement au numérique du territoire

<p>Les enjeux</p>	<p>Quels enjeux sont pour nous les plus importants et comment les (re) formulons-nous ?</p>
<p>Ce qui a été identifié en concertation 1</p> <ul style="list-style-type: none"> – Animations territoriales et inter-sectorielles – Coordination départementale – Coordination inter-acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> – Gagner en efficacité dans la réponse aux besoins des publics – « <i>seuls on va plus vite, ensemble on va plus loin !</i> » - Construire une vision partagée des publics les plus en difficulté : « socle commun » de compréhension du territoire et des besoins des publics - Assurer un équilibre territorial et une équité de réponse = que tout le monde ait les ressources adaptées pour répondre à ses besoins. Par exemple ne pas se concentrer que sur l'urbain - Ne laisser personne sur le bord de la route
<p>OBJECTIFS = A quoi serons-nous arrivés dans 3 ou 4 ans ?</p>	<p>Compléments d'échanges</p>
<ul style="list-style-type: none"> – La complémentarité des actions aura permis de définir un socle commun de littératie numérique pour lequel les habitants ont des réponses adaptées, disponibles et pérennes - Des rencontres régulières, fréquentes permettent aux acteurs du territoire de se rencontrer – avec des modalités à définir (fréquence plus ou moins renforcée, sectorisés, thématiques) - Chaque acteur a une vision claire de qui fait quoi en termes d'accompagnement au numérique – sur le territoire – Existence d'une coordination qui mène des actions/ interventions commune/coopérations sur des thèmes spécifiques et/ou pour des publics spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> – Importance de la connaissance des acteurs - La cartographie permet de connaître ce qui existe, mais cela manque de lien avec les publics - Problématique des financements pour mener des actions pour certains publics - Enjeux clés repérage de l'offre et sortir de nos silos - Faire échanger les acteurs du territoire et des territoires entre eux, de façon plus élargie qu'aux acteurs de l'inclusion et médiation numérique : - Faire le lien avec les médiateurs sociaux, dont les travailleurs sociaux du département – Chaque EPCI s'implique dans la gouvernance et se fait le relai des axes de travail autant que partage ce qu'il se passe sur le territoire – mais les communes où il y aura le plus de besoin ne seront pas forcément celles où il y aura des personnes disponibles. - La gouvernance doit aussi se déployer au niveau territorial

Quelles sont les actions à mettre en œuvre, collectivement avec la FNE pour atteindre ces objectifs ?

– Organisation d'un forum pour les acteurs sur le département afin de permettre de : se connaître, faire de la veille, découvrir des outils, échanger sur les enjeux. Importance que les temps de rencontres puissent associer des acteurs moins étiquetés « inclusion numérique – médiation numérique » : entreprises, travailleurs sociaux, secrétaires de mairie et acteurs qui reçoivent des publics, tous les acteurs du social et de l'insertion, qu'ils se sentent concernés et accueillis.

- Une cartographie complète et vivante à l'échelle du département

- Création d'une gouvernance à l'échelle du département pour penser : la formation, la coordination, la communication, des diagnostics de territoires sur l'équité de services et la mise en place d'actions coordonnées précises. Importance que l'instance de coordination soit connue, joignable et ouverte aux partages de besoins/interactions. Accès direct à la coordination.

- Partage d'informations sur les actions et les actualités via un site/comptes réseaux sociaux qui centralise (sur le modèle de Rés'in?).

Reformulation des quatre actions identifiées comme prioritaires sur cet axe

Action 1. Création d'une instance de coordination

Mise en place d'une instance de coordination départementale : quel est son périmètre d'action ? elle coordonne/ met en lien ? Qui en fait partie ? Comment se créent les coordinations sur les territoires ? Importance d'un travail sur les articulations entre les territoires ? Quelles sont les règles à établir ?

Exemple d'action coordonnée : La question de l'évaluation des actions par différents acteurs – qui ne demandent pas les mêmes comptes, de façon uniformisée – « *Pour mesurer les actions, il va y avoir besoin de s'accorder sur des indicateurs communs.* »

Action 2. Organisation de forums / cafés rencontres

Importance des notions d'interconnaissance, de partages, d'ouverture à l'ensemble des acteurs concernés

Action 3. Une cartographie vivante et qualifiée

Cela repose sur une animation et c'est un dispositif au service de la coordination et communication mais pas une « fin en soi ».

Action 4. Partage organisé des informations et actualités autour de ce que font les acteurs

Pistes évoquées : Site web – réseaux sociaux – S'appuyer sur des sites existants (Hinaura – DORA ?)

7. Temps de travail en sous-groupe autour des fiches-actions

Chaque personne présente a été invitée a choisir un axe de travail. Puis chaque groupe a sélectionné une ou deux actions identifiées comme prioritaires à mettre en œuvre parmi les 3 actions reformulées en fin du temps de travail précédent.

Axe prioritaire 1 – Équiper et accompagner les publics pour lever les freins à l'accès, aussi bien matériel qu'en termes de pratiques et compétences	
Action 1 : Création d'une mission départementale de filière de reconditionnement	
Synthèse des enjeux Faciliter l'accès au matériel pour les publics non équipés, dans un contexte de sobriété numérique et énergétique	
Description de l'action et étapes de mise en œuvre	Dans 3 ans nous aurons réalisé/entre les mains
Identifier et sensibiliser les structures de récolte de matériel (EPCI=compétences déchets) Formation des professionnels Créer une structure ou plusieurs ? Quel statut ?	1. Plusieurs prestataires de reconditionnement à qui nous pourrions acheter, donner du matériel (récupération, démontage, stockage, reconditionnement, distribution) 2. Identification d'un point par EPCI de distribution de matériel
Partenaires et acteurs concernés	Qui est directement intéressé à faire avancer cela ?
<ul style="list-style-type: none"> • SIAE, recycleries • EPCI • Emmaüs • Région (formation & financements) • Orange/opérateurs • ADEME • partenaires privés • FSE • Pôle RSE 	<ul style="list-style-type: none"> • SIAE (« le reconditionnement n'est pas un secteur exploité par les SIAE : pourrait être très intéressé par ce sujet notamment pour diversifier leurs secteurs et pourrait intéresser les financeurs ») • Département (insertion à l'emploi)
Conditions de réussite	Indicateurs de réussite
<ul style="list-style-type: none"> • Financements • Un modèle économique pérenne des structures et de la filière dans son ensemble 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formations • Nombre d'emplois créés • Nombre d'équipements vendus ou donnés
Faisabilité	Impact
Non traité	Non traité

Axe prioritaire 2 – Communiquer autour de l’offre, de façon territorialisée, à la fois pour les publics et les acteurs concernés par la place du numérique dans la vie des habitants du territoire

Action 1 : Création d’une stratégie de communication, « périmétrée » et ciblée, sur un moyen terme (environ 3 ans)

Synthèse des enjeux

Les publics ne connaissent pas ou peu les offres d’accès au numérique en proximité.
Les acteurs ne connaissent pas ou peu les offres d’accès au numérique et de fait l’orientation des publics vers une réponse adaptée à leurs besoins n’est pas toujours faite.

Description de l’action et étapes de mise en œuvre

Dans 3 ans nous aurons réalisé/entre les mains

1. Créer un groupe pilote autour de la communication
→ Définir qui porte l’action
2. Réaliser d’un diagnostic sur les pratiques informationnelles des publics
=> définir un cahier des charges
→ définissant les objectifs du diagnostic, le périmètre, la durée de recueil, les cibles, les livrables
→ établissant des recommandations pour la stratégie de communication
→ ciblant les acteurs à mobiliser / pouvant diffuser l’information auprès des publics

Acteurs à mobiliser : médiateurs sociaux / acteurs sociaux / travailleurs sociaux : les élus ; les secrétaires de mairie dans les petites communes – représentant de l’accompagnement au logement, insertion social, accès à l’emploi, santé

- ciblant les publics à atteindre : définition d’un échantillon représentatif de la population du Rhône
- définissant les modalités de recueil des données
 - micro-trottoir
 - sondage – Définir les questions à poser
 - Organiser des focus groupes avec échantillon
 - Identifier des relais d’information (formels et informels : s’appuyer sur le bouche à oreille)
- recensant ce qui marche, / marche pas ; à quel type de publics les canaux s’adressent, fréquence, quels canaux, supports, emplacement, relais d’information existants, ...

Canaux de diffusion identifiés : panneau pocket, information municipale (via magazine, gazette, site web)

3. Déterminer la stratégie de communication :

Modalités de mobilisation des acteurs

Mise en place d’un temps d’échange (Journée de rencontres, Café rencontres) → Présenter l’offre existante, créer l’interconnaissance

- Une offre d’accès au numérique connue à la fois des acteurs et des publics
- Une augmentation de la fréquentation des offres proposées
- Des canaux d’échanges (diffusion et remontées) identifiés
- Une orientation des publics plus efficace

4. Diffuser les supports de communication de l'offre auprès des acteurs et des publics	
Partenaires et acteurs concernés	Qui est directement intéressé à faire avancer cela ?
<ul style="list-style-type: none"> • Les acteurs de l'accès au numérique • Les acteurs en charge de l'accompagnement des publics sur tous les champs de la vie d'un citoyen • Les publics ciblés 	
Conditions de réussite	Indicateurs de réussite
<ul style="list-style-type: none"> • La nécessité d'un interlocuteur référent identifié (ou une équipe) qui porte l'action et est joignable (Rôle ; centralise les informations, diffuse à tous les acteurs, diffuse aux publics sur les différents canaux • Un interlocuteur, au niveau territorial de proximité, qui prene contact régulier VERS les acteurs pour recueillir les informations sur l'offre et faire l'actualisation des supports de communication • La nécessité de mobiliser tous les acteurs qui accompagnent les publics pour réaliser le diagnostic (faire ensemble), accompagné par un interlocuteur extérieur expert • Définir l'échelle / périmètre territorial autour de la communication (Échelle : bassin de vie) • Des supports matérialisés (papier) et dématérialisés d'information sur l'offre d'accompagnement au numérique • Un canal d'échange régulier qui permet les actualisations, partages 	- Plus de publics présents sur les propositions d'offres
Faisabilité	Impact
Non traité	Non traité
Échanges complémentaires	
<p>Penser au fait que les publics puissent communiquer / informer sur leurs attentes et leurs besoins, par le biais des acteurs, y compris de façon autonome (où / comment le public peut-il déposer ses attentes et besoins?)</p> <p>La Croix-rouge s'interroge sur la capacité à toucher les jeunes (après 16 ans, où sortir du système scolaire). Orange informe d'un partenariat Orange/France Travail autour des jeunes déscolarisés en accès à l'emploi.</p>	

Axe prioritaire 3 – Coordonner les acteurs de l'accompagnement au numérique du territoire

Action 1 : Mise en place d'une instance de coordination

Synthèse des enjeux

Soutenir et faciliter la connaissance du territoire, des acteurs, de leurs actions et agir de façon concertée pour des réponses adaptées aux besoins des publics

Description de l'action et étapes de mise en œuvre

Dans 3 ans nous aurons réalisé/entre les mains

1. Définir le pourquoi/comment ?

- Repérage du périmètre /des périmètres selon les sujets (et des acteurs)
- Définition des articulations entre un niveau départemental – territorial
- Définir ce qui relève de la gouvernance et de la coordination : qui pilote quoi ? Qui coordonne quoi ?
- Définition du pilotage de l'instance – avec quelles modalités ? référent, coordinateur, comité de pilotage
- S'adapter à la réalité des territoires : taille, densité de l'offre

Ce qui aura été défini en étape 1

2. Définir de façon précise les champs d'intervention

- Soutenir toutes les actions d'interconnaissance
- Recensement des besoins
- Construire une cohérence de l'offre
- Initier et soutenir des actions communes
- Soutenir et développer les actions de formations – pour développer et maintenir la compétence
- Facilitation de la veille

Partenaires et acteurs concernés

Qui est directement intéressé à faire avancer cela ?

Les questions clés sur les acteurs :

- Le portage : dépendra des compétences sur le territoire et des structures sur les territoires
- Les moyens humains, matériels
- La légitimité à faire – *« qui doit faire et qui peut faire ? » « Envisager que cela soit « tournant » à la fois pour éviter la surcharge, et permettre le renouvellement. » « Notion de « service public ». « Le département, de fait, est concerné »*

Conditions de réussite

Indicateurs de réussite

<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation des acteurs • Régularité des rencontres • Définition pertinente des territoires = trouver la bonne échelle – s’ancrer dans les bassins de vie • Efficacité : mettre l’énergie où elle doit être. 	<ul style="list-style-type: none"> • Représentativité des acteurs du territoire et typologie des publics concernés • Les élus sont effectivement impliqués • Réalité et qualité des actions menées
Faisabilité	Impact
Non traité	Non traité

Perspectives et clôture par

- Madame Alice MITTLER,
Chargée de mission – Service coordination et ressources - Pôle Solidarités Proximité et services aux usagers

Les participants sont remerciés pour leurs contributions et sont invités au webinaire de restitution du 12 novembre 2024.

10. Liste des personnes présentes

Département du Rhône – Maison du Rhône – ANSE	responsable proximité Accueil Qualité Parcours Usagers	CHARBONNEL	Sophie
Médiathèque Départementale du Rhône	Coordonnatrice numérique	CRAMET	Anaïs
Croix Rouge U L Beaujolais Vas de Saône – Villefranche-sur-Saône	Bénévole inclusion numérique	DESRAYAUD	Karine
CRIJ Info Jeunes	Chargé de mission Promoteurs du Net	DUPONT	Lionel
Maison du Rhône – Villefranche-sur-Saône	Conseiller numérique	EL KANBOUI	Adam
La Croix Rouge française	Conseiller numérique territorial	GRENOUILLAT	Mathieu
La Croix Rouge française Beaujolais Val de Saône – Villefranche-sur-Saône	président	GUILLOT	Daniel
UDAF du Rhône et de la métropole de Lyon Antenne de Limas	Conseiller numérique	MARGUERON	Thierry
ORANGE	Chargé relations extérieures	MERMOZ	Julien
Centre Social Vivre en Haut Beaujolais – Deux Grosnes	Directrice	NOURRY-GARDIEN	Gaëlle
Sous-préfecture de Villefranche-sur-Saône	Chef du bureau de la cohésion sociale	PICHON	Stéphane
Forma-tic – Villefranche-sur-Saône	Directeur	ROUGEON	Stéphane
Pôle Ressources Jeunesse Numérique/PRJN Mairie de Villefranche-sur-Saône	Responsable Numérique Parentalité/Jeunesse	TOUAMA	Hassen
Emmaüs Connect AURA	Chargée de mission – relais numérique	TOVAR	Paula